

Cependant César trouvant qu'il n'avait pas assez de troupes pour s'opposer à l'invasion des Helvétiens, comptant peu, avec raison, sur ses nouveaux alliés, prévoyant en outre que la marche nécessairement lente des Helvétiens lui donnerait le temps de les atteindre, avant qu'ils eussent fait beaucoup de chemin, se rendit en hâte de Genève en Italie, laissant Labiénus son lieutenant à la garde du retranchement. Il y lève promptement deux légions et les joignant à trois autres qu'il fait venir d'Aquilée, traverse les Alpes par le Mont-Genèvre, dissipe les peuples de cette partie des montagnes qui s'opposaient à son passage, en sept jours fait le trajet d'Ocellum (1) aux confins des Voconces (2), vient ensuite au pays des Allobroges, arrive au territoire des Ségusiens en deçà du Rhône (3), passe ce fleuve au dessus de Lyon (4) et, suivant la

(1) *Ocellum* : Usseau, près Fenestrelle. Muller, (*Histoire des Suisses*, trad. franç., t. I, p. 92), a confondu à tort cet *Ocellum* avec un autre au pied du Simplon et maintenant appelé Domo-d'Ossola.

(2) Voconces, peuple qui habitait les anciens diocèses de Die et de Vaison en Dauphiné.

(3) Les Ségusiens en deçà du Rhône. Les Ségusiens étaient établis incontestablement au delà du Rhône, entre ce fleuve et la Loire, puisque César dit : « *Segusiani sunt extrâ provinciam trans Rhodanum primi.* » (*Commentaires*, l. I, ch. 10). Mais ils occupaient sans aucun doute un petit territoire en deçà de ce fleuve. Ce qui nous en paraît une preuve, c'est que l'ancien diocèse de Lyon, dont le territoire représente assez bien celui des Ségusiens, avait deux Archiprêtres en deçà du Rhône, ceux de Meyzieu et de Crémieu. Les fleuves servaient autrefois plutôt de moyens de communication que de limites. Ainsi consultons les cartes des Gaules : nous voyons les Allobroges s'étendre au delà du Rhône au nord et au midi, les Ambarres à cheval sur la Saône et sur la rivière d'Ain et s'étendre des deux côtés jusqu'aux premières montagnes. Les Eduens s'étendaient sans doute vers Chalons et Tournus, sur les deux rives de la Saône ; car ils se plaignaient à César du ravage de leur territoire, avant que les Helvétiens aient passé cette rivière (*Comm.* l. I, ch. 11).

(4) Vers Miribel ou Montluel. Le Rhône y présente beaucoup d'îles et un passage facile. Plusieurs armées y ont passé, quand elles ne pouvaient